



**Cabinet Juridique
Lacombe & Associés**

consultation@LacombeDroit.ca

www.LacombeDroit.ca

À l'attention de : M. George Hibou

De : Antony Alameda

Concerne : Divorce avec Thérèse Alameda (née Kangourou)

Date : 22 octobre 2025

Chère Monsieur,

CAUSE : Résumé Factuel de la Rupture Matrimoniale (Antony Alameda c. Thérèse Alameda)

La présente note vise à résumer les faits entourant la rupture du mariage entre Antony Alameda et Thérèse Alameda. Le mariage a été contracté le 13 septembre 2017 et la date de la cessation de la cohabitation est le 17 avril 2024, suite à une infidélité extrême de l'épouse.

Le dernier domicile conjugal était situé sur la rue Dougall, à Windsor, Ontario. L'épouse, agente de voyage pour les "Agences VoyaGoVite", a eu une relation adultère avec son collègue, M. Élias Samir Saab, avec qui elle travaillait depuis décembre 2018.

L'événement déclencheur de la séparation s'est produit en avril 2024, lorsque l'épouse a prétendu se rendre à une conférence de voyage à Orlando. Elle a finalement quitté la conférence plus tôt pour se rendre à Toronto, logeant au Best Western Plus Executive Inn (38 Estate Drive, Toronto) avec M. Saab, laissant M. Alameda seul à la maison pour s'occuper de [REDACTED]

[REDACTED] La preuve de cette infidélité est matérielle, ayant été découverte via une facture sur la carte de crédit partagée.

Ces événements ont eu un impact significatif sur la santé mentale de M. Alameda, rendant une résolution rapide et définitive de l'affaire impérative.

Les objectifs de M. Alameda sont triples : obtenir un divorce, procéder à l'égalisation de la valeur nette familiale à la date de la séparation (incluant la résidence de la rue Dougall), et exiger que Thérèse Alameda cesse l'utilisation du nom de famille Alameda [REDACTED]

Sincères salutations,

Maitre Charles Lacombe, J.D.

Avocat